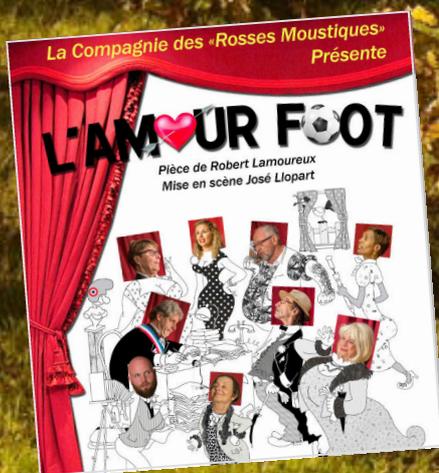


Les échos de Castelmau



Bulletin Municipal d'informations N°41 - octobre 2018

ÉVÉNEMENTS EN CASCADE...!





ÉDITO

Très cher-e-s concitoyen-ne-s,

Une fois de plus, l'actualité bouscule le déroulement de nos journées qui pourrait être tranquille et paisible. Il ne s'agit pas ici de traiter l'actualité internationale ou nationale dont vous êtes inondé-e-s par les médias écrits ou télévisés, mais de l'actualité locale. Vous connaissez les valeurs humaines que porte votre équipe municipale et l'égalité avec laquelle chacune ou chacun est traité, néanmoins, il est indéniable que tous n'impactent pas la vie castelnaulaise de la même manière que ce soit par sa profession ou son engagement citoyen.

Nous avons eu à déplorer dernièrement deux disparitions.

Celle d'Edmond Laroze, ses racines Montagnacoises l'avaient amené jusqu'à Castelnau de Guers. Nos garrigues contiguës lui procurant le même bonheur. Cet homme élégant et généreux s'est immédiatement senti chez lui, chez nous. Vous avez pu le croiser dans nos différents commerces, mais vous l'avez sûrement lu, soit au travers de ses divers livres, soit dans vos Echos de Castelnau au gré des articles qu'il nous proposait. Banquier à la retraite, il savait rendre accessible à tous, les mystères de la finance et ses spéculations en décortiquant et en démontrant que tous ces rouages ne servent que la minorité dominante.

Nous avons aussi accompagné Mademoiselle Annie (Anne-Marie Verdier) à sa dernière demeure. Employée municipale du 1er septembre 1970 au 30 septembre 2004, elle était affectée à la garderie municipale. Elle a donc tapoté les fesses de bon nombre de Castelnaulaises et Castelnaulais qui en gardent un excellent souvenir. Ils ou elles s'empressaient d'aller l'embrasser, quel que soit leur âge, lorsque celle-ci était assise sur son devant de porte, rue Néréide.

L'actualité c'est aussi le patrimoine très riche du village.

De la chapelle Saint Nicolas pour laquelle la Municipalité se bat pour finaliser l'achat, l'ermitage Saint Antoine restauré en partenariat entre la mairie, l'ASPAHC et l'entreprise MUNOZ, la chapelle des Pénitents Blancs pour laquelle nous avons signé un bail emphytéotique avec l'Evêché, chapelle sécurisée dont les travaux vont se poursuivre étape par étape, la chapelle Castrale et le château dont le village tire son nom, bâtiment pour lequel nous avons d'âpres mais sérieuses discussions avec la Communauté d'Agglomération pour que sa vocation et son utilisation conservent une maîtrise publique la plus large possible, l'école qui a été maintenue au centre du village et dont la rénovation arrivera bientôt à son point final.

Et nous ne pouvons plus oublier aujourd'hui, celui qui a été l'ignoré de nombreuses décennies : le moulin de Castelnau de Guers, moulin du XII^{ème} siècle. Arasé lors des travaux de réfection de la Pensière pour la protection du captage de la ville de Pézenas, avec la réalisation d'une passe à poissons, sans concertation avec la commune de Castelnau de Guers sur laquelle il se situe. Il est enfin protégé par un arrêté que j'ai pris en attendant son classement par les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, en coopération avec l'ASPAHC, bien heureusement « lanceur d'alerte ».

L'actualité c'est aussi l'histoire avec dans quelques jours la célébration du 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Cette guerre qui a fait au total plus de 9 millions de victimes, n'a épargné aucun village. Castelnau aussi a payé un lourd tribut avec 41 victimes, auxquelles il faut rajouter les amours brisées, les veuves, les orphelins.

Il est de notre devoir de donner à cet événement la mesure qui doit être la sienne et rendre à toutes celles et ceux qui ont été blessés, aussi bien dans leur cœur que dans leur corps, l'hommage qui leur est dû. Un repas avec animation, exposition et projection de documents sera organisé ce 11 novembre après la cérémonie de commémoration.

Au nom de l'équipe municipale, au nom de l'association des Anciens Combattants, je vous donne un rendez-vous solennel pour cette journée du 11 novembre. Journée du souvenir, journée donnant du sens au devoir de mémoire, journée pour que rayonne la paix.

Fraternellement,

Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau de Guers

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) SOUTIEN AUX AÎNÉ-E-S

Le CCAS vous propose deux activités qui vous seront présentées le **15 novembre à 14h** à la **Maison du Peuple**, ces activités se dérouleront les jeudis après-midi.

Les ateliers autour de la mémoire, qu'est-ce que c'est ?

1ère atelier « Mémoire » : Il consiste à réunir un petit groupe de personnes désirant stimuler leurs facultés cérébrales à partir d'exercices pédagogiques et attractifs qui sollicitent les fonctions cognitives du cerveau : le langage, l'intelligence, l'imagination, la mémoire, l'attention, la concentration et la perception. Un questionnaire initial permet d'organiser l'atelier en fonction du profil de chacun.

2ème atelier « Gym - Mémoire » : C'est un atelier ludique qui permet d'améliorer l'attention, la vigilance et permet d'assurer l'activité de la vie quotidienne.

Du 15 Novembre 2018 au 14 Février 2019



Maison du Peuple de Castelnaud de Guers

**Action
Prévention
Mémoire**

Le CCAS de Castelnaud de Guers, le CLIC le Fanal, Familles Rurales 34 et l'EPGV 34 vous propose:

Le Jeudi 15 Novembre à 14H00 une présentation de l'action :
« Prévention Mémoire »

Cette action entièrement financée par nos partenaires vous permettra de participer au programme suivant:

• **Du 21 NOVEMBRE 2018 au 14 FEVRIER 2019**

Tous les Jeudi de 14h00 à 16h00 à un atelier mémoire animé par Familles Rurales 34.
Et de 16h00 à 17h00 à un atelier « Gym-Mémoire » animé par l'EPGV 34

• **En 2019** et à la suite de ces ateliers un bilan sera fait avec les participants et les organisateurs.

Pour plus d'information contacter le CCAS de Castelnaud de Guers
04 67 98 13 61



SOLIDARITÉ CROIX-ROUGE FRANÇAISE UNITÉ LOCALE DE PÉZENAS



11 Rue Louis Blanc - 34120 Pézenas
Présidente : Mme Annie Boullis
Tél : 04 67 98 13 98 - 06 37 46 64 99

ul.coeur-herault@croix-rouge.fr / anne-marie.boullis@croix-rouge.fr

Vestiboutique : 23 avenue Aristide Briand, Pézenas.

Secourisme : 07 87 78 95 66

Formations secourisme : formation.coeur-herault@croix-rouge.fr

LE SECOURS POPULAIRE ANTENNE DE FLORENSAC

vous informe de l'existence d'une « **friperie** » tout public ouverte aux Castelnaulaises / Castelnaulais

Horaires d'ouverture :
mardi 9h -11h
jeudi 9h- 11h

Adresse : 2 Bis Avenue des Vendanges à Florensac





CEREMONIE COMMÉMORATIVE

CASTELNAU DE GUERS Dimanche 11 novembre 2018



- * **DEPART DE LA MAIRIE A 11H30 POUR LE DEPOT DE GERBES AU CIMETIERE**
- * **CEREMONIE**
- * **VERRE DE L'AMITIE OFFERT PAR LA MAIRIE (12H15, SALLE POLYVALENTE)**
- * **REPAS SUR RESERVATION A 13H15 (TRAITEUR VATOU)**
- > **INSCRIPTION EN MAIRIE AVANT LE 06-11 (21€/PERS., VIN/CAFE/DIGESTIF COMPRIS)**
- * **ANIMATIONS : PHOTOS DE LA GUERRE 14/18, DOCUMENTAIRES, TEXTES...**



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914/1918



Cette année, nous célébrerons le **centenaire de l'armistice de la guerre 1914/1918**. La Municipalité souhaite donner à cet événement la dimension qu'il mérite et **mettre à l'honneur nos combattants morts sur les champs de bataille**.

Pour ce faire, nous avons besoin de tous documents, photos, correspondances et autres, dont vous pourriez être en possession.

Ceux-ci seront scannés ou photocopiés afin de réaliser **une exposition** qui sera dévoilée au cours de l'apéritif du 11 novembre.

Merci de votre coopération.

Contact mairie : 04 67 98 13 61



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU DE GUERS COMITÉ F.N.A.C.A.* ET U.H.A.A.C.**

F.N.A.C.A.* : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et Tunisie
UHAAC** : Union Héraultaise des Associations des Anciens Combattants et victimes de guerre



Reprise des activités de notre association après la pause de juillet et août :

Samedi 1er septembre 2018 : Nous avons participé à la Journée des Associations sur la place de la Mairie.

Dimanche 23 septembre 2018 : Dans le cadre des événements et festivités liés au Centenaire de la fin de la Première Grande Guerre Mondiale, la Mairie de Balaruc-les-Bains avec la section de l'UHAAC ont accueilli la fanfare de la Cavalerie de la Garde Républicaine. A 11 h la Fanfare a offert une aubade au Monument aux Morts de Balaruc-les-Bains. C'était un spectacle unique de la Région, à ne pas manquer.

Le mercredi 26 septembre 2018 à Valras Plage s'est tenu le Comité d'Automne UHAAC.

L'Assemblée Générale de notre Association s'est tenue le 19 octobre.

Cotisations sans changement :

UHAAC - 12 euros

FNACA - 20 euros

UNE NOUVELLE ETAPE DANS LES CONDITIONS D'OBTENTION DE LA CARTE DU COMBATTANT OUVERTURE DES DROITS POUR LES MILITAIRES PRÉSENTS EN ALGÉRIE ENTRE JUILLET 1962 ET JUILLET 1964 ?

Le Premier Ministre, respectant les engagements du Président de la République, a décidé de leur attribuer la Carte du Combattant dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2019. Décision prise à l'issue d'une concertation menée par **Geneviève Darrieussecq**, secrétaire d'Etat auprès de Florence Parly, ministre des Armées, avec les Associations d'Anciens Combattants. Dossier à suivre.

(Voir «L'Ancien d'Algérie » N° 568)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à notre association.

Le Président



QUELQUES TRAVAUX EN IMAGES



Entretien de croix et calvaires



Travaux d'entretien des chemins



Travaux divers dans les rues du village

SUBVENTIONS ACCORDÉES POUR LES TRAVAUX EN COURS

TRAVAUX ECOLE TRANCHE 4



Sur un montant prévisionnel de travaux de **240.000€ H.T.**, les aides financières suivantes ont été accordées :

ETAT : 46.000,00€

CONSEIL REGIONAL : 21.000,00€

CONSEIL DEPARTEMENTAL : 43.000,00€

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT ME-DITERRANEE : 62.500,00€

TRAVAUX AV. MINERVE/FLORENSAC



RESEAU PLUVIAL ET TROTTOIRS

Sur un montant prévisionnel de travaux de **171.124€ H.T.**, les aides financières suivantes ont été accordées :

CONSEIL DEPARTEMENTAL : 75.576,00€

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT ME-DITERRANEE : 62.500,00€

RESEAUX SECS

Sur un montant prévisionnel de travaux de **137.086.17€ H.T.**, les aides financières suivantes ont été accordées :

CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12.200,00€

HERAULT ENERGIES : 99.487.76€

Les aides versées sont accordées selon le montant prévisionnel des travaux, ce montant prévisionnel pouvant fluctuer.

SÉCHERESSE ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Les propriétaires impactés par la sécheresse sur les biens immobiliers peuvent se faire référencer en mairie d'ici le 15 novembre 2018.



Un dossier devra être constitué avec :

- ⇒ une lettre écrite à Monsieur le Maire lui demandant de classer la Commune en état de catastrophe naturelle sécheresse ;
- ⇒ des photos (avant et après pour constater les dégâts) ;
- ⇒ la copie de l'étude géotechnique s'il y a lieu (obligatoire avec certains permis de construire) ;
- ⇒ tout autre document pouvant motiver la demande.

LE MOULIN DE CASTELNAU UN PATRIMOINE À SAUVEGARDER

POUR LE MOULIN



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

sur la destruction du Moulin
de Castelnaud de Guers
et la suite des actions à mener.

MERCREDI 03 OCTOBRE À 18H00
MAISON DU PEUPLE
DE CASTELNAU DE GUERS

Organisée par l'association du patrimoine ASPAHC

Venez nombreux !



Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de l'ASPAHC du 3 octobre après la constatation de **l'arasement des piles du Moulin de Castelnaud de Guers**.

Ce patrimoine datant du XII^{ème} siècle, connu des Castelnaulais et des Piscenois comme lieu de baignade, de flânerie et de pêche, a été mis à mal suite à des travaux de réfection de la Pensière, de la construction d'une passe à poissons et la sécurisation du captage de la ville de Pézenas.

Situé sur la commune de Castelnaud, ce site était détenu par un propriétaire privé. Après une procédure d'expropriation par la ville de Pézenas suivie d'une enquête publique qui ne mentionnait nullement un tel sort, et peu après le début des travaux, c'est pour des **raisons de sécurité**, principal argument invoqué par M.

Vogel-Singer, Maire de Pézenas, que cet arasement est intervenu.

Après avoir été informée de cet état de fait, la Municipalité de Castelnaud de Guers a pris **deux décisions** lors du conseil municipal du 18 octobre **pour stopper ce processus**, en attendant de connaître les tenants et aboutissants de cette histoire :

- Afin d'éviter qu'une telle situation puisse se reproduire, il a été décidé **l'ins-tauration d'un permis de démolir** sur l'ensemble du territoire de la commune.

- De plus, **tous travaux d'édification d'une clôture ou d'un portail seront désormais soumis à déclaration préalable**. Il s'agit de dissuader notamment les tentatives de clôturer des endroits remarquables, les rendant inaccessibles au public (Chapelle St Nicolas, Etendoir des Fées...).

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ÇA BOUGE...ET ON EN SAIT PLUS !

Comme vous l'avez constaté, le déploiement de la Fibre sur le village a commencé. Nous faisons partie des 3 premières communes de l'Agglo concernées. C'est l'entreprise **HERAULT THD (COVAGE)** qui a été retenue par le Département pour cette mission. Elle délègue ces travaux à l'entreprise NGE Infranet qui soustrait certaines actions à différentes entreprises.

Ce déploiement, d'intérêt général, se fait en priorité sur les **infrastructures souterraines et aériennes existantes** et uniquement sur domaine public. Les raccordements à la fibre des bâtiments ou habitations en dehors du domaine public seront à la charge des demandeurs.

Un **SRO** (armoire de rue sous répartiteur) est en cours d'installation à l'angle de l'avenue de Pézenas et la rue du Vieux Puits.

Des **PBO** (Point de Branchement Optique) seront placés à l'extrémité du réseau de distribution d'où partent les câbles abonnés (poteau, façade ou intérieur). **Les installations en façade ne pourront se faire qu'avec l'accord du propriétaire par une convention avec photo.**

Une fois les travaux terminés, **HERAULT THD** commercialisera son réseau d'infrastructures auprès des opérateurs de service (Orange, SFR, Free....) qui se connecteront sur les PBO.

Par la suite, les opérateurs commercialisent les services auprès des clients qu'ils soient particuliers ou entreprises. **Chaque administré-e devra alors souscrire un abonnement fibre optique auprès du fournisseur d'accès à Internet de son choix.**

Le raccordement final sera réalisé à la demande de l'habitant par l'ins-

tallation d'une nouvelle prise dans le logement.

Il n'y a pas de pré-souscription à faire aujourd'hui car on ne sait pas quels opérateurs décideront de se connecter aux PBO.

Il est inutile de contacter maintenant l'opérateur, les infrastructures ne sont pas terminées, pas encore en vente.

Nous en sommes au tout début du déploiement. Aucune date prévisionnelle de mise en service n'est connue. Certainement pas avant fin 2019.

Des réunions publiques seront organisées par l'entreprise **HERAULT THD** le moment venu. Patience....

Pour plus d'informations, consulter le site <http://numerique.herault.fr> ou <https://www.covage.com/fibre-herault-thd/> ou contacter le service urbanisme de la mairie au 04.67.98.16.94



08



PBO en façade ou po-



Un SRO

Biodéchets

Vos biodéchets sont précieux. Triez-les !

Le guide de sensibilisation

Un nouveau bac arrive !

BIODECHETS UN NOUVEAU TRI BIENTÔT

Le 26 septembre s'est tenue à la Maison du Peuple une réunion publique au sujet des biodéchets. **Mme Angéla Rodrigues**, directrice générale adjointe déléguée à la promotion, la prévention et la proximité au SICTOM a expliqué le bien-fondé de cette démarche, et les modalités de mise en place.

Ces nouveaux gestes de tri concerneront exclusivement les secteurs pavillonnaires de la commune dans un premier temps. Ils s'inscrivent dans la continuité des efforts pour une écologie durable et responsable. Ainsi, une fois récoltés, les biodéchets seront triés et transformés en compost.

Pour la collecte, du matériel sera mis à disposition, comprenant :

- ➔ un nouveau bac individuel à couvercle orange de 120 litres avec réducteur de cuve ;
- ➔ un bioseau ajouré de 7 litres ;
- ➔ un lot de 50 sacs biodégradables et compostables ;
- ➔ un guide de tri.

Nouveau calendrier de collecte :

Vert = mardi
Orange = vendredi
Jaune = samedi

**Première collecte des biodéchets :
vendredi 8 mars 2019 !**

Quels biodéchets allez-vous valoriser ?

Les préparations de repas



Epluchures de légumes, de fruits, coquilles d'œufs, découpes de viande et de poisson, coques de fruits secs, noyaux...



Les restes de repas



Tous les restes de légumes, de fruits, les salades avec ou sans sauce, les pommes de terre, pâtes, riz, tous les restes de viande, de charcuterie, de poisson, os et arêtes (en petite quantité)...



Les produits alimentaires



Aliments périmés sans emballages...



Les papiers et emballages biodégradables



Marc de café, sachets de thé, essuie-tout, serviettes en papier...

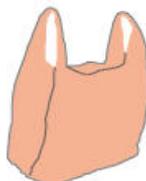


Les petits déchets verts

Uniquement plantes d'intérieur et fleurs fanées.

La collecte de vos biodéchets

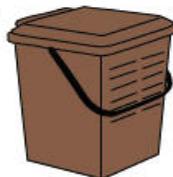
Les sacs compostables



Il s'agit de sacs entièrement compostables labellisés «OK Compost Home». Un rouleau de sacs vous sera fourni, ce qui représente environ 6 mois de tri. Par la suite, il vous appartiendra de réutiliser des sacs compostables que vous retrouverez au rayon de votre supermarché ou chez votre primeur.

Le bioseau

C'est dans ce contenant de 7 litres que sera placé votre sac compostable lui-même rempli de vos biodéchets. Il s'agit d'un petit seau aérodynamique, ce qui permet de limiter la dégradation des biodéchets et donc l'apparition de jus et mauvaises odeurs. Sur ce conteneur sera apposé un autocollant vous rappelant les consignes de tri et l'indication des jours de collecte.



Le bac à couvercle orange

Ce sera votre nouveau bac individuel de 120 litres destiné à recevoir vos biodéchets. Le sac compostable comprenant ces derniers devra être fermé avant d'être déposé dans le bac.



La collecte par le SICTOM

Vos biodéchets sont acheminés sur la plateforme de compostage d'Aspiran, gérée par le Syndicat Centre Hérault.



**Permanences de
Jean LEON (SICTOM) :**

Mercredi 7 novembre après-midi
Jeudi 06 décembre le matin
Lundi 07 janvier après-midi

L'Agglo Hérault Méditerranée vient de publier son nouveau **guide pratique** dans lequel elle présente l'ensemble des services publics qui relèvent de sa compétence.

L'Agglo Hérault Méditerranée est aujourd'hui un acteur incontournable au service des habitants de ses 20 villes et villages, dans la mesure où elle est très présente dans leur vie quotidienne : **entretien du cadre de vie avec les services espaces verts et propreté voirie, développement d'un réseau de transports en commun, rénovation de l'habitat en centres anciens,**

création des conditions favorables à l'emploi, accès numérique aux services publics et à la maison de la justice et du droit, mise en place d'une offre culturelle et sportive pour tous les âges.

Des informations pratiques sont également données sur les nouvelles compétences exercées par l'Agglo : **l'eau, l'assainissement et le tourisme.**

Disponible dans toutes les mairies et sur les principaux lieux publics du territoire, ce guide est également téléchargeable sur le site de l'Agglo Hérault Méditerranée

<http://www.agglo-heraultmediterranee.net>

Nous vous invitons donc à découvrir au fil des pages de ce guide pratique, les services que notre Agglo vous offre pour simplifier votre quotidien et faciliter vos démarches administratives.



OBJECTIF RENOV'

DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE HABITAT LOCATIF

Vous avez un projet d'investissement locatif ? Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison que vous avez mis en location ou que vous envisagez de louer ? Vous souhaitez transformer un local en logement pour le louer ?

L'Agglo et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) subventionnent vos travaux pour pouvoir mettre en location votre bien.



OBJECTIF RENOV'

DISPOSITIF D'AIDES POUR VOS TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADES ET/OU VOS DEVANTURES COMMERCIALES

L'Agglo Hérault Méditerranée a mis en place un dispositif pour aider les propriétaires à effectuer des travaux visant à améliorer l'aspect et l'esthétique de leur façade et/ou de leur devanture commerciale.

Toutes les communes de l'Agglo sont concernées !

RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE LE SERVICE DES ÉLECTIONS VOUS INFORME

La mise en œuvre du **répertoire électoral unique** en 2019 va attribuer à chaque électeur un numéro national d'électeur dont la carte électorale devra désormais faire mention.

Par conséquent, de nouvelles cartes électorales seront éditées et en-

voyées aux électeurs avant les élections européennes du 26 mai 2019.

Nous invitons **tous les électeurs de la commune de Castelnau de Guers ayant déménagé au sein de la commune à signaler en mairie leur nouvelle adresse au plus vite** afin d'actualiser le fichier en apportant la copie d'une

pièce identité et un justificatif de domicile en mairie.

Tout électeur inscrit sur une liste consulaire doit se prononcer sur son choix de rester sur la liste consulaire ou sur une liste municipale. **Sans réponse, la radiation de la liste municipale sera automatique.**

Vous voulez vous inscrire sur les listes électorales de Castelnau de Guers avant le 31/12/2018 ?

Voici la liste des pièces demandées pour la constitution du dossier :

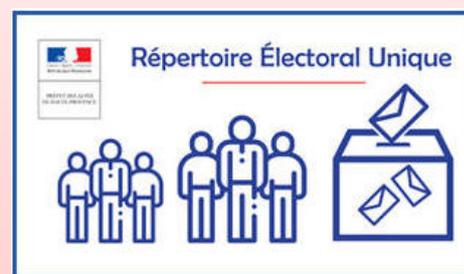
- 1 – Remplir le formulaire téléchargeable sur le site service-public.fr
Pour les citoyen-ne-s Français-e : Cerfa n°12669*01 et notice n°51114 *04
Pour les citoyen-ne-s non-français-e-s de l'union européenne :
 - Élections municipales : Cerfa n° 12670*01
 - Élections parlement européen Cerfa n°12671*01

2 – Copie d'une pièce d'identité recto-verso

3 – Justificatif de domicile (facture ENEDIS, ENGIE ou téléphone fixe de moins de 3 mois) ou pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la 5ème fois et sans interruption, au rôle d'une contribution directe communale ou que votre conjoint répond à ces conditions.

Plus d'informations sur le REU (Répertoire Électoral Unique) vous seront communiquées début janvier 2019.

En savoir plus : contacter le 04 67 98 16 94 ou par mail : urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com



LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE SE MODERNISE !

Depuis fin août, un serveur vocal interactif a été mis en place pour diriger directement les appels entrants au service adéquat.

L'agence postale est définitivement installée à l'accueil de la mairie. Cela a été fait dans le but de mutualiser les deux services et avoir une meilleure gestion des absences du personnel.

Afin de respecter la confidentialité, **une seule personne à la fois est autorisée à entrer.**

Des fiches et des formulaires pour les inscriptions centre aéré, garderie et cantine, sont disponibles et sont à remplir dans le hall, ou aussi téléchargeables sur le site internet de la mairie.

Très bientôt, **les inscriptions et les paiements de la cantine, le centre et l'ALSH seront disponibles par internet.**

RAPPEL :

La mairie est ouverte :

- ⇒ du lundi au vendredi : 9h - 12h / 16h - 18h ;
- ⇒ Elle est fermée le mercredi après-midi.

Pour plus de facilités, vous pouvez récupérer vos lettres recommandées ou colis en plus du matin entre 16h et 18h en mairie.

Les opérations de la poste, vente et retrait bancaire, sont **uniquement possibles de 9h30 à 12h.**



VIE ÉCONOMIQUE

HOMMAGE

« LES CHIFFRES SONT TÊTUS ! »
MAIS NE PARLERONT PLUS



Edmond Laroze nous a quittés le 21 août dernier. Retraité de la banque, ancien correspondant local du Midi Libre, homme de chiffres et de lettres, il alimentait la rubrique « Les chiffres sont têtus » qu'il avait lui-même créée depuis le printemps 2014. Discrète, raffiné, érudit, passionné de littérature, Edmond Laroze était également un romancier prolifique avec 5 livres à

son actif : « Entre Ciel et Garrigue » (2004), « La déchirure » (2007), « Une escarbille dans le cœur » (2009), « Aurore et Phoebus, les enfants du tribun » (2011). Il venait tout juste de terminer son cinquième livre intitulé « Richesses de la France éternelle. Dialogues sur la croissance économique » (2018), inspiré notamment par ses recherches pour les Echos de Castelnau.

Pour lui rendre hommage, nous avons choisi de republier l'interview que nous avons réalisée en 2012 alors qu'il mettait fin à ses fonctions de correspondant local du Midi Libre après 6 ans et demi passés à relater et mettre en valeur les événements du quotidien de Castelnau de Guers.

Au-revoir et merci Edmond !

Les Echos de Castelnau : M. Laroze, vous êtes natif du pays ?

Edmond Laroze : Oui, je suis né en 1932 à Montagnac. Ma famille était installée dans ce village depuis de très nombreuses années.

En 1937, mon père a décroché un poste dans les PTT sur Paris, et nous avons dû quitter le Midi, ma mère, mon frère et moi pour le suivre. En 1939, mon père a été mobilisé par l'armée et ma mère, seule avec ses deux enfants, a préféré revenir à Montagnac. Cela m'a permis de renouer avec le village natal et d'y être scolarisé pendant deux ans.

En 1941, mon père, un temps prisonnier, fut libéré de ses obligations militaires et nous sommes retournés sur Paris. J'ai vu Paris occupé et cela m'a profondément marqué. Par la suite, je n'ai jamais perdu contact avec le Midi. Tous les ans, mon frère et moi venions en vacances chez mes grands-parents qui habitaient Montagnac. Cela me faisait beaucoup de bien de revoir ma famille et mes amis d'enfance.

L.E.D.C. : Quel est votre parcours professionnel ?

E.L. : J'ai fait des études d'économie et de droit à Paris et obtenu une licence d'économie politique. Parallèlement, j'ai trouvé un emploi dans une grande banque parisienne en 1948. J'avais à peine 16 ans et j'y ai travaillé pendant 44 ans. J'ai fini mon parcours à la direction générale.

J'ai pris ma retraite à 60 ans. Ayant deux filles à ma

charge qui n'avaient pas encore terminé leurs études, je suis resté deux ans sur Paris puis je suis arrivé à Castelnau de Guers. Je me suis beaucoup plu dans ce village que je connaissais déjà car j'avais des cousins qui habitaient là depuis longtemps.

L.E.D.C. : Comment êtes-vous devenu correspondant du Midi Libre ?

E.L. : En mai 2006, j'étais présent à une manifestation pour conserver le vieux pont (qui a été détruit depuis). Le maire de l'époque, Mme Papini, et un journaliste du Midi Libre qui couvrait l'événement, y étaient aussi. Il a dû y avoir une conversation entre eux, à laquelle je n'ai pas assisté, sur la nécessité d'avoir un correspondant sur Castelnau de Guers, et c'est ainsi que Mme Papini est venue me le proposer. Je ne m'y attendais pas. Après quelques jours de réflexion, j'ai accepté cette mission. Cela fait donc 6 ans et demi que j'occupe. Pendant cette période, j'ai écrit environ 700 articles et publié 350 photos.

L.E.D.C. : Quel regard portez-vous sur le village après ces années ?

E.L. : A mon arrivée, ce que j'ai tout de suite ressenti ici et qui m'a beaucoup plu a été le bon accueil de la population. J'y ai également trouvé une certaine quiétude, en contraste avec la vie trépidante à Paris. Cela m'a permis de me plonger plus profondément dans la littérature et l'écriture. J'ai également retrouvé des paysages que je connaissais bien, comme les vignes

de mes grands-parents qui m'ont permis de renouer avec mon passé.

Ce village était très dynamique, peut-être un peu plus que maintenant, avec le carnaval et les brasucades sur la place de la Mairie. Je les préférais ainsi car cet emplacement représente pour moi ce qu'est un village languedocien typique, avec l'église, la mairie, l'école, le château.

L.E.D.C. : Vous avez écrit également quatre romans : « La déchirure », « Une escarbille dans le cœur », « Aurore et Phœbus, les enfants du tribun », « Entre ciel et garrigue ». D'où vous vient cette fibre littéraire ?

E.L. : Lorsque j'étais en activité, j'ai écrit quelques articles dans la revue "Banque", au sein de la profession bancaire. C'est peut-être là que j'ai commencé à avoir le goût pour l'écriture, mais je n'avais pas le temps d'écrire des romans. J'ai continué à l'âge de la retraite en me tournant vers ce type d'écriture. Malgré une certaine rigueur historique à laquelle je tiens, j'y inclus des personnages de fiction qui vont donner vie à l'histoire. Plus jeune, j'ai tenté d'écrire des paroles de chansons destinées à être mises en musique. Je ne pouvais pas composer la musique, au grand regret de mon père qui était musicien. Il y a toujours eu un rejet de la part de mon frère et moi car nous n'acceptons pas sa façon de nous instruire. Quelques-uns de mes textes ont été mis en musique par d'autres, mais c'était plus un amusement qu'un investissement profond !

L.E.D.C. : Vous qui avez une solide expérience du monde des banquiers, quelle analyse faites-vous sur la crise actuelle ?

E.L. : Je pense qu'on aurait pu éviter tout ça si nous avions continué à appliquer les mesures de régulation des marchés, qui existaient quand j'officialisais, au lieu de les libéraliser à outrance. Les banquiers ont joué les apprentis sorciers en faisant confiance à des traders qui sont des techniciens de haut niveau mais qui n'ont pas le sens du risque que devrait avoir un banquier. La recherche du profit immédiat a primé sur le vrai rôle d'une banque qui est là pour recueillir les fonds de ceux qui ont quelques excédents pour les distribuer aux entreprises et aux particuliers qui veulent faire quelque chose d'important dans leur vie.

Cet aspect a été trop oublié et cela ne pouvait pas se terminer autrement que par les catastrophes que l'on a vues. Le F.M.I. (Fond Monétaire International), la B.C.E. (Banque Centrale Européenne), la

Banque Mondiale auraient dû continuer à faire appliquer les directives sécuritaires aux banques pour les empêcher de spéculer à de trop hauts niveaux.

Cela me désole aujourd'hui de constater que le métier que j'ai fait est totalement désavoué par la population et qu'on a tendance à parler des banquiers comme des gangsters. Malheureusement, c'est vrai qu'ils le sont devenu !

L.E.D.C. : L'avenir reste très fragile?

E.L. : Oui, tant qu'on ne changera pas de cap, on peut s'attendre à un nouveau krach boursier dans un avenir plus ou moins proche, comme celui que la banque américaine Goldman Sachs a provoqué.

Il faut arrêter de vouloir rechercher du profit à très court terme et faire en sorte que les banques retrouvent leur cœur d'activité. Mais cette volonté politique indispensable n'existe pas aujourd'hui.

Il faut aussi mettre un frein à tous

les plans d'austérité qui pèsent sur les plus pauvres dans les pays où ils sont appliqués, libérer les États de la contrainte du « marché ». Des solutions techniques existent, le FMI, la B.C.E. et la Banque Mondiale devraient les employer, mais, pour cela aussi, il faut une volonté politique.

L.E.D.C. : Parlez-nous de votre succession en tant que correspondant au Midi Libre.

E.L. : Comme à chaque fois que l'on accepte une tâche, dans une entreprise comme en association, il faut d'abord s'investir et avoir une grande disponibilité. Il faut aimer les gens, aller au-devant d'eux, les solliciter. Ce n'est pas un travail passif.

Cela est très utile à la collectivité et donne une visibilité de ce qui se passe à la fois sur la commune, mais aussi sur le territoire.

Propos recueillis par Cédric Chauveau pour Les Echos de Castelnaud (octobre 2012)



L'Épicerie **Les Courses du Jour** de Castelnaud fera une **vente de chrysanthèmes et de cyclamens**



Les 30, 31 octobre & 1^{er} novembre, le matin de 9h à 12h, Parking du cimetière.

L'épicerie est ouverte :

⇒ Du mardi au samedi : 7h30 - 12h30 / 16h30 - 19h30

⇒ Le dimanche : 7h30 - 12h30

⇒ **Fermée le lundi**

Les Castelnaulais-e-s peuvent se renseigner sur le **compte Facebook de l'épicerie : « épicerie les courses du jour »**.



La castelnaulaise Valérie Garcia tient un centre de beauté sur Pézenas.

« Au bonheur des Dames »

est situé dans la zone des Rodettes, 5 rue de la Manufacture Somely,

34120 Pézenas
(en face du Nutri Bio).

Tel : 06 07 38 40 61

L'instant Zen
Esthétique
Valérie vous reçoit au centre de beauté "Au Bonheur des Dames" à Pézenas

Garcia Valérie
Venez prendre rendez-vous pour un moment de bien être où vous pourrez combiner coiffure, esthétique et ongles.

→ FESTIVITÉS

FETE DE LA MUSIQUE, CULTURE, TERROIR ET VIN, JOURNEE DES ASSOCIATIONS... LE CHÂTEAU ET LA PLACE DE LA MAIRIE À LA FÊTE !



CASTELNAU DE GUERS
Fête de la MUSIQUE
"ASTRA ANIMATION"
Des prestations sur mesure
Une qualité professionnelle
VENDREDI 22 JUIN
PLACE DE LA MAIRIE - A PARTIR DE 19H30
KARAOKE FESTIF / REPAS TIRÉ DU SAC
BUVETTE (SODAS, BIÈRE, VIN)
ET DESSERTS FAITS MAISON
PAR L'ASSOCIATION L'ATTRAPE LIVRES
> PARTICIPATION DU CENTRE DE LOISIRS <

Culture, Terroir & Vin
à Castelnau de Guers
04 & 05 AOUT 2018
1^{ère} édition !
SAM 04/08 DIM 05/08
Zazou'ira
Concert à 18h
Cour devant le Château
entrée 10€ / gratuit -12 ans
Dégustation de produits
du terroir + stands
d'artistes et artisans d'art
Résa Mairie : 04 67 98 13 61

SAMEDI 1er SEPTEMBRE 2018
Castelnau de Guers
11^{ème} Journée des ASSOCIATIONS
stands / concours de dessin / projection de diaporamas / chapeau gonflable / apéritif / tombola / buvette / repas tiré du sac / karaoké...
• STANDS place de la Mairie - 14h-18h
• BUVETTE de l'Attrape-Livres
• APÉRITIF offert par la Municipalité - 18h
• REPAS TIRÉ DU SAC à partir de 19h
• KARAOKE animé par ASTRA ANIMATION
Place de la Mairie A partir de 14h



Photo : JC Mithouard

Comme à l'accoutumée, la première soirée « Culture, Terroir et Vin » du samedi 4 août s'est déroulée au Château, avec un superbe concert du groupe Zazou'ira, suivi d'une dégustation de produits du terroir.



Photo : JC Mithouard



Photo : JC Mithouard



Le dimanche 5 août, après la visite théâtralisée de la Tropa Del Garrigo, les « D Mineurs Swing » et Nicolas Rouyer d'Astra Animation ont inauguré avec bonheur le parvis de l'église comme scène de concert.



Photo : JC Mithouard

Sur la place de la Mairie, le repas battait son plein, tandis que chacun-e pouvait éteindre sa soif par cette forte chaleur auprès de la buvette tenue par Générations Castelnau dans une ambiance authentique et détendue de « fête de village ».



Le 1er septembre, c'était au tour de la Journée des Associations d'investir la place, avec son lot de stands et d'activités diverses. Les jeunes saisonniers qui ont travaillé aux côtés des agents municipaux durant l'été ont également été à l'honneur. Cette journée s'est terminée de fort belle manière avec un repas tiré du sac et un Karaoke animé par Nicolas Rouyer.

INTERGÉNÉRATION

PREMIÈRE SEMAINE BLEUE À CASTELNAU DE GUERS



Le Centre Communal d'Action Sociale, le Service Petite Enfance et le Club du 3e âge de la commune ont organisé une journée qui s'est répartie en plusieurs temps.

Le matin, les petits et les anciens ont concocté de **bons petits gâteaux** pour le goûter de fin de journée.

Le mauvais temps n'a pas aidé, mais malgré lui, l'après-midi a débuté par un **Petit loto** qui a permis l'échange entre les deux générations. Les enfants ont ainsi découvert le langage du loto de Castelnau de Guers « va le chercher » ou « monta lò », « boulèga ».

A l'issue de celui-ci qui a duré presque deux heures, les petits bouts de chou ont rapidement installé les tables pour **partager le goûter** préparé le matin. Il n'y a eu que des gagnants, chacun est reparti avec son petit lot offert par le CCAS, le Conseil Départemental et Présence Verte Service.

Lors de l'au revoir, toutes et tous se sont quittés avec la même phrase : « **on n'en reste pas là** » et l'idée que M. le Maire avait avancée dans sa petite allocution lors de son passage avait fait son chemin. « **Pourquoi ne pas envisager des jours où des aîné-e-s s'inscrivent à la cantine et partagent le temps du repas avec les enfants** » ?

Enrichis de cette première expérience positive du vivre-ensemble, le CCAS, le Service Petite Enfance ainsi que le Club du 3e âge vont se concerter pour renouveler ces moments conviviaux et récréatifs.



La compagnie des Rosses Moustiques aura le plaisir de représenter à Castelnau la comédie de Robert Lamoureux « **L'Amour Foot** » le **samedi 24 novembre à 20h 30 à la Maison du Peuple.**

Marquez bien cette date d'une pierre blanche !

Entre temps, nous avons reçu une troupe amie, le Théâtre Illustré de Bessan, qui a joué le samedi 13 octobre à la Maison du Peuple la comédie « **Quatre femmes** », déjà représentée avec succès à Bessan, Saint-Thibéry, Florensac et Puisserguier.

« L'Amour Foot ! »

L'histoire :

Saint-Plonget est en émoi. Après une descente des jeunes des Bronchettes qui ont commis des dégâts dans les boutiques du centre ville, l'association de commerçants est remontée contre Félicien Courécoulé, le meneur. Mais Félicien est aussi un footballeur exceptionnel et un beau garçon. Et dans cette petite bourgade rurale du Berry, tout le monde se connaît, trop parfois...

Imbroglios, intrigues, intérêts croisés (amoureux, financiers ou autres) cette comédie mêle critique sociale et farce. Une bonne soirée en perspective !

Pour plus d'information et des photos, voir notre site : <http://theatre-castelnau.wixsite.com/rossesmoustiques>

**La Compagnie des «Rosses Moustiques»
Présente**

L'AMOUR FOOT

Pièce de Robert Lamoureux
Mise en scène José Llopart

Samedi 24 novembre à 20h30
CASTELNAU DE GUERS
Maison du Peuple - Entrée libre - 06 13 15 18 00



L'ATTRAPE-LIVRES

INFOS AUTOMNALES DE L'ATTRAPE-LIVRES

La saison a débuté par un **vide grenier** le dimanche 14/10 à la Maison du Peuple.

Nous prévoyons également d'organiser en partenariat avec le centre de loisirs un **après-midi halloween avec lectures thématiques** (intervention de Lou Brigaud, animatrice de théâtre) le **vendredi 2/11** (les détails et affiches suivront prochainement).

Pour boucler la fin d'année, nous serons présents au marché de Noël pour un **atelier de lettres** (la date n'est pas encore fixée).

Pour adhérer, la cotisation est toujours de 5€ et pour vos dons de livres, vous pouvez nous appeler ou venir nous rencontrer lors de ces rendez-vous.

Contact : bibderues-castelnau@gmx.fr / 0629850791

Après 2 ans d'absence, l'équipe de Castelnotes se remobilise pour vous proposer **un programme complet de concerts de jazz** entre octobre 2018 et mars 2019 !

Ce sont 6 soirées qui se dérouleront à la Maison du Peuple, avec 4 « **Castel'Jazz Club** » et le 1^{er} festival « **Castel'Notes de Jazz** ».

VOICI LE PROGRAMME :

4 « **CASTEL'JAZZ CLUB** »

Vendredi 05 octobre : c'est le 4tet du trompettiste Jacques Adamo qui a ouvert la saison, avec une soixantaine de convives, et un repas de très grande qualité proposé par Régina du restaurant « Le Chapiteau Gourmand » du Théâtre Sortie Ouest en début de soirée.

Vendredi 23 novembre : nous accueillerons le trio du saxophoniste **Serge Casero**.

Vendredi 14 décembre : la chef de chœur de la toute nouvelle chorale gospel de Générations Gospel, **Rachel Ratsizafy**, se produira en trio.

Vendredi 22 février 2019 : Un duo inédit orgue/piano composé de **Emmanuel Beer** et **Cédric Chauveau** qui rendra hommage au célèbre enregistrement du duo **Eddy Louiss / Michel Petrucciani**.

1^{ER} FESTIVAL « **CASTEL'NOTES DE JAZZ** »

Vendredi 29 mars 2019 : **Mozaïc Song** (entre chanson française, jazz, compositions originales...)

Samedi 30 mars 2019 : **Mezcal Jazz Unit** (jazz du monde, aux influences multiculturelles)

Déroulement des soirées :

Un repas est proposé par Régina (formule à 15€ sur réservation) en avant-soirée pour celles et ceux qui désirent manger, entre 19h30 et 20h30, et une buvette est tenue par les bénévoles de Castelnotes tout au long de la soirée.

Le concert débute à 20h30 pour les Castel'Jazz Club, et 21h pour le festival.

Réservations :

> Réservation **repas** (15€) : appelez Régina au **06 25 50 51 21**

> Réservation **concert** (12€ / 10€ / gratuit - 14 ans) : appelez Dany au **04 67 98 05 72 / 06 37 93 81 67**

> Réservation par mail pour le **repas et le concert / ou le concert seul** : **castelnotes@laposte.net**

Merci de renseigner votre nom, prénom, le nombre de réservations, votre numéro de téléphone et une adresse mail.



Serge Casero



Rachel Ratsizafy



Emmanuel Beer



Les grandes vacances terminées, c'est sur une période d'été indien quelque peu contrariée par les dernières intempéries que nous abordons de beaux et nouveaux projets pour le village.

Comme à son habitude, l'association Générations Castelnaud a organisé une **boum pour les enfants du village** le vendredi 28 septembre à la Maison du Peuple, légèrement remaniée en cette rentrée 2018-

2019, et donc accessible dès l'âge de 4 ans !!

Le projet de la **chorale Gospel** pour la rentrée 2018-2019 au sein du village est réellement une surprise car victime de son succès, et ce n'est pas moins d'une **soixantaine de choristes** qui se sont retrouvés autour de **Rachel Ratsizafy, chef de chœur, et de Cédric Chauveau au piano** le lundi 1er octobre. Répétition un lundi sur deux à la Maison du Peuple.

au **Stade de la Mosson** de Montpellier le 21 octobre afin d'y voir **MONTPELLIER/BORDEAUX** (victoire des Montpelliérains 2-0). **Il a fallu affréter 2 bus financés par l'association pour répondre à la forte affluence !**

Une **sortie Rugby** sera prévue courant février.

Pour les fans des groupes *Début de Soirée, Jean-Pierre Mader, Images, Gilbert Montagné* ou encore *Cookie Dingler*, nous vous donnons rendez-vous **le samedi 17 novembre** prochain à la Maison du Peuple pour une **Soirée Spéciale Années 80**, haute en couleurs et en musique.. Informations et détails prochainement.

Enfin, à la demande d'un grand nombre, nous vous annonçons le retour de la **soirée du réveillon du 31 décembre à Castelnaud de Guers** à la salle polyvalente. Réservez déjà votre soirée. Informations et détails prochainement.



A noter : La séance du lundi 16 octobre a dû être reportée à cause des fortes intempéries. Elle sera remplacée par une date ultérieure.

Nous vous avons proposé une sortie pour **se rendre**



D'autres beaux projets sont en gestation et vous seront dévoilés prochainement.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle rentrée et vous attendons très prochainement.

A très bientôt.

L'Association Générations Castelnaud

ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS

Les cours ont repris :

Peinture :

Mardi de 17h30 à 20h / Jeudi de 14h à 17h

Couture : Lundi de 14h à 17h

Renseignements :

Josette Ferrer : 04 67 98 84 85

Delphine Roger : 04 67 98 19 75

Benita Valero : 04 67 98 28 96





CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS

Malgré les grosses chaleurs de cet été, il n'y pas eu de répit pour le COC, la fin de saison arrivée pour certaines sections, d'autres ont pris le relais.

PETANQUE



La section pétanque a, cette année, engagé **trois équipes pour le championnat de secteur**. Les 24 licenciés ont ainsi pu se mesurer aux différentes équipes des villages voisins. Malgré des résultats mitigés, ces rencontres se sont déroulées dans un très bon état d'esprit où la convivialité et la bonne humeur étaient de rigueur.

Les concours du vendredi soir ont également permis à de nombreux pétanqueurs de passer d'agréables soirées.

La saison s'est achevée **par l'organisation d'un concours départemental triplette le 18 août**.

TAMBOURIN

Du mois d'avril à fin juillet le championnat de ligue Occitanie s'est déroulé voyant notre équipe terminer à la cinquième place. La montée en nationale 2 n'est que partie remise. L'équipe a montré de très belles choses tout au long de la saison mais certains matchs laisseront quand même des regrets.

Les jeunes Castelnaulais ont prouvé qu'ils avaient les moyens, en

étant plus constants d'évoluer en division supérieure.

Pour la 1ère fois de son histoire, le 19 août, **Castelnaud atteignait les 1/4 de finale de la coupe de France**. Opposés à une Equipe de nationale 1, Montceaux en Dordogne, les Castelnaulais n'ont pas démerité. La hiérarchie a été respectée, mais le nombreux public présent a pu apprécier la qualité du jeu proposée par nos « petits verts ». **Malgré la défaite 13 à 9 notre équipe peut être fière de son parcours.**

Après quelques semaines de repos bien méritées, les tambourinaires vont prendre le chemin du gymnase de Pézenas pour participer au championnat départemental en salle.

Le COC a été choisi par la FFJBT pour organiser à Pézenas la finale du trophée Condor et les finales de la super coupe. Cette manifestation qui s'est déroulée place du 14 juillet a été une véritable réussite attirant un nombreux public tout au long de la journée qui a assisté à des matchs de très haut niveau. Les piscénois n'ont pas caché leur joie de voir revenir le tambourin au centre de la ville.

Un grand merci aux bénévoles pour leur implication et au Loup et à la Fée pour leur participation très appréciée.

REPRISE DES ACTIVITES

Les activités proposées l'an dernier ont été reconduites avec bien sûr **Marie-Claude Soulie** pour la **Gym Douce** toujours aussi appréciée par des participants fidèles depuis des années.

Pour le **QI-QONG**, **Chantal Sevin** est toujours là, épaulée par Maryse plus dynamique et responsable que jamais.

Une nouveauté, en la personne de Quentin Isabal, jeune diplômé du CREPS, engagé par le club pour animer les sections **découverte du sport, tennis de table et Badminton**.

Comme annoncé lors du Gala de danse du mois de juin, c'est **Roxane**, la fille de Sabrina, qui prend la relève pour animer les **cours de danse enfants, ados, adultes ainsi que la zumba**.



L'école de Tambourin est relancée cette année avec **une intervenante diplômée et joueuse de nationale 1** qui intervient depuis le 12 septembre tous les mercredis matin.

Nous vous proposerons aussi tout au long de la saison, **des animations et des sorties ponctuelles ouvertes à tous**.

Le COC a participé à la **Journée des Associations de Castelnaud** et au **forum de Pézenas** afin de présenter ses activités et son programme pour la saison 2018/2019.

Saison qui risque d'être un peu plus compliquée pour certaines sections car nous avons appris, avec beaucoup de surprise, la création d'une nouvelle association pratiquant certaines activités déjà en place au COC depuis des années. Nous ne remettons pas en cause cette association qui prône, tout comme le COC, le partage, la convivialité et le rassemblement des Castelnaulais. Simplement, nous pensons qu'au regard de l'engagement du Club depuis 34 ans, une démarche d'information et de concertation aurait été préférable.



Notre grand voyage :

Du 13 au 16 juin, nos adhérents sont allés en voyage au **Puy du Fou en Vendée**, meilleur parc du monde. Tous les spectacles étaient colossaux et superbes et les effets spéciaux renversants.

Le dernier soir, nous avons pu assister en nocturne à la fameuse **Cinés-cénie**, qui a fait la réputation du site depuis 1978, interprétée par 3200 bénévoles.

Repas de fin de saison :

Le 24 juin, notre ami **Jean-Marie Bel** avait ouvert exprès pour nous, le dimanche à midi, son restaurant du Camping Saint-Christol à Pézenas. Pour l'occasion, Jean-Marie nous avait concocté un très bon menu que tous les participants ont beaucoup apprécié.

A noter :

- Reprise du **petit loto** tous les vendredis
- Reprise de la **couture** le mercredi.
- **Grand Loto** le 18 novembre.



Le groupe au Puy du Fou



Les dames de l'Atelier de couture du mercredi



Le 3^{ème} Age autour de la table

COUSIDO DE PLEG À PLEG



Après une année bien remplie de créativité, nous avons fini autour d'un **repas partagé** avec les conjoints chez la présidente, l'association a repris ses activités le 11 septembre 2018 dans la salle à coté de la Maison du Peuple.

Toute personne intéressée est la bienvenue.

Présidente : 04 67 98 07 14 // Secrétaire : 06 80 40 91 54 // Trésorière : 04 67 90 80 61



Naissances



Bienvenue à

Robin MOITRELLE

Mathilde VERDU

Agathe LLOVET

Maël CABROL

Ethan SICILIA

Mariages



Toutes nos félicitations
et tous nos vœux de bonheur à

**Mélanie TURON
&
David POVEDA**

Décès



Monsieur le Maire et son
Conseil Municipal présentent
leurs plus sincères condoléances
aux familles de

Lucien MATEJAS

Marcelle BARTHE
épouse SOULIÉ

Jean-Michel BRASSAUD

Edmond LAROZE

Gérard TARAZONA

Josette GARBAL
épouse ALBERT

Anne-Marie VERDIER

Augusta MAYMARD
née LEROY

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ⊗ **JEAN Georges, médecin généraliste** : 3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ⊗ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue** : 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ⊗ **MICHEL Sylvie, psychologue, psychologue holistique, hypnose** : 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ⊗ **DEBAYLE Martine, orthophoniste** : 7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**
- ⊗ **SUCHET de RUS Sabrina, développement personnel et Hypnothérapeute** : 1 rue des Oliviers, **07 81 30 76 75**

ADMINISTRATIONS

**MAIRIE / AGENCE POSTALE
COMMUNALE (A.P.C.)**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h - 12h / 16h - 18h

Mercredi : 9h- 12h

A.P.C.: Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h
Tel : 04 67 93 83 96

En cas d'urgence : 06 38 65 13 04 (Maire)

ACCUEIL DE LOISIRS

De 7h30 à 18h - Tel : **04 67 30 29 59**

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel : **04 67 98 13 65**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Secrétariat du canton de Pézenas
Tel : 04 67 67 60 82

Pour contacter le secrétariat de la Mairie par service :

Marion RUBIO : accueil@castelnau-de-guers.com / 04 67 98 13 61

Martine LAHOZ : finances@castelnau-de-guers.com / 04 67 98 16 93

Claudia WEICHERT : urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com / 04 67 98 16 94

**NUMÉROS
UTILES**

ENEDIS (standard) : 0 969 32 18 57

ENEDIS (Sécurité dépannage) : 0 972 67 50 34

GrDF : 09 69 36 35 34

GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE PÉZENAS

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

1°) Jusqu'au **vendredi 4 janvier 2019** :

Lundi : 9h-12h / 13h30-16h

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h

*Il est possible de prendre rendez-vous
le mardi matin et le jeudi matin.*

2°) A compter du **lundi 7 janvier 2019** :

Lundi : 9h-12h / 13h30-16h

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h

*Le lundi matin, le lundi après-midi
et le jeudi matin, les usagers
continueront d'être reçus sans
rendez-vous.*

Pour prendre rendez-vous, **vous disposez
de quatre possibilités :**

* à l'accueil du centre des finances publi-
ques (aux horaires d'ouverture des services)

* par téléphone (au 04 67 90 49 00)

* par messagerie électronique (à l'adresse
suivante : sip-
sic.pezenas@dgifp.financcs.gouv.fr)

* sur le site **www.impots.gouv.fr** (rubrique
« Contact » puis laissez-vous guider).

*En revanche, le mardi matin et le
vendredi matin, les usagers
continueront à être accueillis
pour les questions et renseigne-
ments simples (délivrance d'im-
primés, de copies d'avis, ques-
tions d'ordre général...) dans les
conditions habituelles. Toutefois,
pour les questions et renseigne-
ments plus complexes (c'est-à-
dire nécessitant un accès au
dossier fiscal), la réception du
public sera assurée exclusive-
ment sur rendez-vous.*

**Dans tous les cas, merci de vous munir de
votre numéro fiscal.**



→ AGENDA

OCTOBRE - NOVEMBRE

OCTOBRE - NOVEMBRE

- 📅 **Dimanche 28/10 : PASSAGE À L'HEURE D'HIVER (-1H)**
- 📅 **Jeudi 1^{er}/11 : FÊTE DE LA TOUSSAINT**
- 📅 **Samedi 03/11 : GOÛTER D'HALLOWEEN** (Génération Castelnau - Maison du Peuple)
- 📅 **Lundi 05/11 : RENTRÉE SCOLAIRE**
- 📅 **Dimanche 11/11 : CENTENAIRE DE LA FIN DE LA 1^{ère} GUERRE MONDIALE** (Départ 11h30 Place de la Mairie)
- 📅 **Jeudi 15/11 : PRÉSENTATION DE L'ACTION « PRÉVENTION MÉMOIRE »** (CCAS - Maison du Peuple - 14h)
- 📅 **Samedi 17/11 : SOIRÉE « ANNÉES 80 »** (Génération Castelnau - Maison du Peuple)
- 📅 **Dimanche 18/11 : LOTO DU 3^{ème} ÂGE** (Maison du Peuple)
- 📅 **Vendredi 23/11 : CASTEL'JAZZ CLUB : SERGE CASERO TRIO** (Castelnotes - Maison du Peuple - Repas à 19h30, concert à 20h30)
- 📅 **Samedi 24/11 : THÉÂTRE « L'AMOUR FOOT »** (C^{ie} des Rosses Moustiques - Maison du Peuple - 20h30)

DECEMBRE

DECEMBRE

- 📅 **Samedi 1^{er}/12 : SOIRÉE POÉTIQUE** (AC3 - Maison du Peuple - 20h30)
- 📅 **Samedi 08 et Dimanche 09/12 : TÉLÉTHON**
- 📅 **Vendredi 14/12 : CASTEL'JAZZ CLUB : RACHEL RATSIZAFY TRIO** (Castelnotes - Maison du Peuple - Repas à 19h30, concert à 20h30)
- 📅 **Dimanche 16/12 : MARCHÉ DE NOËL** (Maison du Peuple)
- 📅 **Samedi 22/12 : VACANCES D'HIVER**
- 📅 **Dimanche 23/12 : CONCOURS DE PÉTANQUE DE NOËL** (COC - Boulodrome)
- 📅 **Mardi 25/12 : C'EST NOËL !**
- 📅 **Lundi 31/12 : RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE** (Génération Castelnau - Salle polyvalente)

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com